

# DÉCHETS SPÉCIAUX

**BIEN LES IDENTIFIER.  
BIEN LES ÉLIMINER.**

## QUOI ?

Les déchets spéciaux sont des déchets qui, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et des dangers qu'ils présentent pour l'homme et l'environnement, doivent être éliminés séparément. C'est pourquoi ils nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

## OÙ ?

Rapportez-les en priorité **au lieu d'achat** ou dans un commerce spécialisé, qui les élimineront gratuitement et de manière correcte. Si cela n'est pas possible, amenez-les:

- dans un centre régional de collecte ou à l'occasion d'une collecte mobile organisée par le Service de l'environnement (SEn),
- dans la déchetterie communale, uniquement si elle reprend ce type de déchets,
- dans un centre de tri de déchets ou auprès d'une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets spéciaux.

Les déchets d'entreprises ou les grandes quantités de déchets spéciaux (plus de 20 kg) ne sont pas repris dans les centres régionaux de collecte ou lors d'une collecte organisée par le SEn.

NE JETEZ PAS N'IMPORTE QUOI,  
N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND,  
N'IMPORTE COMMENT !



*Peintures avec ou sans solvant*

*Médicaments*

*Produits phytosanitaires et biocides*

*Produits chimiques*

*Liquides toxiques ou dangereux*

*Solvants ménagers*

*Aérosols...*

## QUAND ?

Vous connaissez les horaires d'ouverture de vos commerces habituels, de votre déchetterie communale et des centres de tri environnants: ils sont en général ouverts toute l'année.

Votre commune ne dispose pas d'un centre de collecte? Pensez aux collectes mobiles! Deux fois par an, les spécialistes d'une entreprise d'élimination s'installent sur une place publique pour offrir aux ménages privés la possibilité de rapporter gratuitement les petites quantités de déchets spéciaux (max. 20 kg) en toute sécurité et ainsi garantir une élimination conforme à la législation environnementale.



*Consultez notre agenda  
ainsi que la liste des  
déchets repris.*

## VOTRE AGENDA POUR PROFITER AU MIEUX DES COLLECTES MOBILES DE DÉCHETS SPÉCIAUX

| Points de collecte mobile                 | Lieux                                                                                 | Dates                                                                                        | Heures       |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Belfaux</b>                            | Devant la déchetterie<br>Route des Prés<br>1782 Belfaux                               | 1 <sup>er</sup> samedi<br>du mois de juillet<br>3 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de novembre | 9h30 - 11h30 |
| <b>Belmont-<br/>Broye<br/>(Domdidier)</b> | Parking de la gare de<br>Domdidier<br>Impasse de la Gare 2<br>1564 Domdidier          | 4 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de mai<br>3 <sup>e</sup> samedi<br>du mois d'octobre        | 9h30 - 11h30 |
| <b>Estavayer<br/>(Lully)</b>              | Edilité (ancienne<br>déchetterie)<br>Route de Lully 64<br>1470 Lully FR               | 2 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de juin<br>2 <sup>e</sup> samedi<br>de novembre             | 9h30 - 11h30 |
| <b>Prez<br/>(Prez-vers-<br/>Noréaz)</b>   | Dépôt des cantonniers<br>(SPC)<br>Route du Moulin 29A<br>1746 Prez-vers-Noréaz        | 1 <sup>er</sup> samedi<br>du mois de juin<br>1 <sup>er</sup> samedi<br>du mois de novembre   | 9h30 - 11h30 |
| <b>Châtel-St<br/>-Denis</b>               | Devant la déchetterie<br>(à gauche)<br>Route de Palézieux 175<br>1618 Châtel-St-Denis | 4 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de juin<br>4 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de novembre     | 9h30 - 11h30 |
| <b>Ursy</b>                               | Parking de la salle<br>communale<br>Rue de l'Eglise 6<br>1670 Ursy                    | 3 <sup>e</sup> samedi<br>du mois de juin<br>4 <sup>e</sup> samedi<br>du mois d'octobre       | 9h30 - 11h30 |



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn  
Amt für Umwelt AfU

WWW.FR.CH/SEN